



RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le

Mardi 31 janvier 2023 à 20 H

Affiché le 25 janvier 2023

Le Maire,
Jean-Pierre BLANC



ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022
2. Fixation de la participation communale versée à l'OGEC
3. Fixation de la participation aux frais de fonctionnement de l'Ecole Publique – Scolarisation hors commune
4. Participation pour l'acquisition de fournitures scolaires
5. Participations diverses versées aux écoles
6. Autorisation de dépenses d'investissement anticipées 2023
7. Fixation tarifs produits forestiers
8. Attribution du Marché de maîtrise d'œuvre en vue de la restauration du château de l'Escourays
9. Convention CAUE – Accompagnement aménagement espaces publics
10. Convention de renouvellement d'adhésion service médecine de prévention avec le Centre de Gestion 44
11. Convention de prestation paies avec le Centre de Gestion 44
12. Création d'un emploi d'Adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet dans le cadre d'avancement de grade
13. Création d'un emploi d'Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet dans le cadre d'un avancement de grade
14. Création d'un emploi d'Adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps non complet dans le cadre d'un avancement de grade
15. Création d'un emploi non permanent – Service espaces verts
16. Questions diverses